

# ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

PRÉSENTÉES AU MINISTÈRE DE  
LA SANTÉ ET DES SERVICES  
SOCIAUX (MSSS)

EN REGARD DU PLAN D'ACTION  
INTERMINISTÉRIEL EN DÉPENDANCE  
2017-2027



28 JUIN 2017



**AQCID**

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DES CENTRES D'INTERVENTION  
EN DÉPENDANCE

# TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	3
L'AQCID	4
Observations générales	5
Analyse et suivi - Questionnement	6
Conclusion et recommandations	8

# MISE EN CONTEXTE

Sur invitation du Ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Association des centres d'intervention en dépendance (AQCID) a été consultée le 26 mai 2017, afin de recueillir ses observations concernant la préparation du Plan d'action interministériel en dépendance 2017-2027.

L'Association, en raison des courts délais de réponse offerts par le ministère regrette de ne pas avoir pu consulter l'ensemble de ses membres. Toutefois, certains de ses membres des comités permanents (traitement et prévention) et de ses membres de conseil d'administration ont été invités à travailler conjointement à une lecture globale du plan d'action.

## Liste des organismes ayant été consultés par l'AQCID pour l'analyse et les recommandations présentées

Action Toxicomanie Bois-Francs	Madame Julie Berger	Directrice générale
Arc-en-ciel, prévention des dépendances (L')	Monsieur Frédéric Fortier	Directeur
Centre de traitement des dépendances Le Rucher	Madame Valérie Hourdeaux	Directrice générale
Havre du Fjord	Madame Aline Gagnon	Directrice générale
Liberté de choisir	Madame Marie-Josée Dumas	Directrice générale
Maison l'Alcôve	Madame Manon Desrosiers	Directrice
Pavillon l'Assuétude	Monsieur Alexandre Ratté	Directeur général
La Relance Nicolet-Bécancour	Madame Annie Gauthier	Directrice générale
Unité Domrémy des Appalaches	Monsieur Mathieu Fontaine	Directeur général

*N.B. : Afin d'alléger la lecture de ce document, l'AQCID a procédé à des renvois aux contenus du projet du Plan d'action desquels les citations sont extraites.*

# L'AQCID

L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) est une association nationale regroupant plus d'une centaine d'organismes. L'AQCID est un interlocuteur et un partenaire du réseau public dans la prestation de services en dépendances à la population.

## NOTRE MISSION

- Regrouper les organismes communautaires et les organismes à but non lucratif travaillant dans le secteur des dépendances ;
- Favoriser la concertation et l'unité d'action entre les membres ;
- Représenter ses membres auprès de la population et des instances notamment les instances politiques, communautaires et publiques ;
- Constituer un lieu d'actions et d'échanges d'informations, de connaissances, de recherches et d'expertises ;
- Favoriser et soutenir la qualité des services déployés par ses membres.

## - NOTRE FORCE, NOS MEMBRES -

### Les centres de traitement

Organismes ayant pour mission le traitement des dépendances par la thérapie de durée courte (*21 à 28 jours*), moyenne (*2 à 4 mois*) ou longue (*5 mois et plus*). La réinsertion sociale, l'aide et le soutien à la récupération à la suite d'une intoxication ainsi que l'aide et le soutien à la désintoxication, font partie de l'éventail de services qu'offrent ces centres.

### Les centres de prévention

Organismes ayant pour mission la promotion de la santé et des saines habitudes de vie et la prévention des dépendances visant les jeunes, les travailleurs, les aînés, les proches ainsi que les professionnels. Ces organismes offrent, entre autres, des ateliers, des activités d'information et préviennent l'émergence de problèmes de dépendance par l'évaluation, la détection (*dépistage*) et l'intervention précoce.

### Les centres de réduction des méfaits

Organismes offrant, entre autres, des services dans le but d'informer, d'éduquer et de minimiser les conséquences négatives liées à la consommation. L'intervention en milieu festif, les services d'injection supervisée, l'échange et fournitures de matériel de consommation, le traitement de substitution pour la dépendance aux opioïdes, le travail de proximité et d'autosupport ne sont que quelques moyens utilisés pour atteindre la mission de ces centres.

# OBSERVATIONS GÉNÉRALES

À la lecture de l'analyse et des recommandations que nous portons à votre attention, vous pourrez constater que l'AQCID a une appréciation positive du projet de Plan d'action.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de lire que les constats et enjeux ont été bien ciblés.

De plus, notre analyse de ce projet de Plan d'action nous porte à croire qu'au terme de ses dix années, si les actions proposées et que le déploiement de celui-ci se réalise dans un esprit d'équité et de cohérence, nous pourrions être collectivement fiers comme partenaires des services rendus à la population québécoise.

L'Association, de son côté, situe les enjeux du Plan d'action au niveau de l'interprétation des rôles et responsabilités des acteurs dans un esprit de collaboration et de partenariat. Nous croyons également important que soient précisés et balisés certains termes et mesures.

Parmi ses observations, l'AQCID note avec plaisir la reconnaissance établie de l'expertise des professionnels du réseau communautaire en dépendance, ainsi que sa complémentarité<sup>1-2</sup>. Également, nous prenons acte de la nécessité explicite d'un travail accru en matière de prévention et l'inclusion d'un pilier essentiel à la lutte contre les dépendances : la réduction des méfaits<sup>3</sup>.

Cette reconnaissance est un pas essentiel pour l'établissement d'une vision commune, inclusive et d'une approche cohérente. Elle permettra d'étayer des partenariats dans une implication conjointe, sous le leadership du MSSS, pour le développement d'un continuum de services au sein duquel les usagers sont placés au cœur de leurs préoccupations<sup>4</sup>. L'accessibilité et la continuité des services toujours plus ciblés et de qualité ne peuvent que bénéficier à l'ensemble de la population.

Dans ce sens, l'Association assure au MSSS son souhait de collaborer, entre autres, à la bonification et au déploiement des programmes existants<sup>5</sup> basés sur des approches en accord avec les meilleures pratiques sur le principe du « No Wrong Door »<sup>6</sup>.

---

1 Page 2 – 5e paragraphe.

2 Page 6 – 5e paragraphe.

3 Page 35 – 5e paragraphe.

4 Page 30 – 6e paragraphe.

5 Page 33 – 3e paragraphe.

6 Page 48 – 6e paragraphe.

# ANALYSE ET SUIVI - QUESTIONNEMENT

L'AQCID, à la lumière de sa compréhension et de son interprétation, adhère donc globalement à la vision du projet du Plan d'action interministériel en dépendance et ses visées.

Certains points comportent cependant des limites - freins dans la mise en application des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs établis.

Le désir d'une continuité dans la dispensation des services en dépendance dans un esprit de fluidité et sans rupture pour les usagers<sup>7</sup> rejoint la vision des membres de l'AQCID. En revanche, un besoin de précision concernant les actions et moyens privilégiés pour parvenir à atteindre cet objectif soulève plusieurs questions :

- **Comment se déclinera le parcours simplifié ?**
- **Qu'implique spécifiquement le déploiement de services fluides et sans rupture ?**

La notion de responsabilité collective<sup>8</sup>, de collaborations entre les organisations publiques et les partenaires<sup>9</sup> laissant place à l'interprétation et aux perceptions, certaines limites peuvent apparaître quant au respect du secteur d'activités de chacun :

- **Pour une collaboration efficiente quels sont les rôles et responsabilités des acteurs du réseau communautaire ?**

À cet effet, le projet de Plan d'action contient une piste de solution :

*« Les liens avec les partenaires des réseaux territoriaux de services devraient également être formalisés pour assurer un partage des rôles et des responsabilités efficaces et permettant le déploiement de services fluides et sans rupture pour les usagers. »<sup>10</sup>.*

Cependant, l'AQCID soulève un questionnement important lié à la nécessité d'éclaircir les balises et mesures des liens formels:

- **Comment doivent être formalisés les liens avec les partenaires ?**

Afin de répondre aux besoins de la population, le projet de Plan d'action recommande de convenir d'ententes de services ou de partenariats auprès des partenaires<sup>11</sup> :

- **Ces deux possibilités sont-elles les seules façons de formaliser les liens avec les partenaires ?**
- **Quelles sont les attentes du ministère relativement aux ententes de service et aux ententes de collaboration?**

---

7 Page 9 – 4e paragraphe.

8 Page 30 – 5e paragraphe.

9 Page 77 – 1er paragraphe.

10 Page 44 – 3e paragraphe.

11 Page 58 – 4e et 5e paragraphes.

Tout au long du document, en plus d'un arrimage avec les partenaires pour faciliter l'accès à des services en concordance avec les besoins des usagers, le libre choix de l'individu et le « No Wrong Door » sont privilégiés.

Or, page 51, au 2e paragraphe, nous lisons :

*« Dans l'éventualité où un usager ne souhaite pas se prévaloir des services publics, notamment ceux requérant de l'hébergement en dépendance, l'intervenant du centre intégré a la responsabilité de l'informer des alternatives disponibles et de l'accompagner afin qu'il puisse recevoir un service répondant à ses besoins sur la base d'un choix éclairé. »*

Cette section va à l'encontre du principe du « No Wrong Door ».

- Alors quelle est la définition du Programme régional d'évaluation spécialisée (PRÉS)?
- Comment le ministère va-t-il s'assurer que les PRÉS répondront aux critères du « No Wrong Door » ?

Dans un souci de cohérence, le plan prévoit « Le déploiement de pratiques harmonisées d'évaluation spécialisée en dépendance »<sup>12</sup>.

- Quels sont les outils d'évaluation et les approches qui seront préconisés au sein du réseau ?

L'AQCID a, tout comme vous, au cœur de ses priorités l'utilisateur des services en dépendance. C'est pourquoi nous croyons important de soutenir des principes d'équité afin que la personne ait accès à des services de qualité dans un esprit de continuum et de complémentarité, et ce peu importe la région.

De plus, nous comprenons l'importance que les CISSS et CIUSSS puissent mettre en œuvre certaines actions en fonction des particularités et des spécificités régionales mais nous soulevons une fois de plus l'importance des notions d'équité et de cohérence :

- Quelles sont les mesures et balises prévues afin d'assurer une équité et une cohérence dans l'offre de service dans l'ensemble de la province ?

# CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

l'AQCID prend en compte l'ampleur des actions à poser dans la mise en place et la longue portée du Plan d'action interministériel en dépendance (10 ans). Tel que mentionné :

*« La contribution des partenaires des réseaux territoriaux de services (RTS) est essentielle pour assurer une réponse optimale aux besoins des personnes. Leur contribution est indispensable afin de rejoindre les personnes où elles se trouvent, dans leur milieu de vie ou dans les services qu'elles fréquentent. Le Plan d'action confirme ainsi la participation des partenaires interministériels et des organismes communautaires et privés à l'offre de service des établissements de santé et de services sociaux. »<sup>13</sup>*

Une vision à laquelle l'AQCID adhère.

Cependant, de façon générale, plusieurs principes laissent place à une application des principes selon la libre interprétation de chacun, pouvant diverger d'un acteur à un autre. Une clarification dans les mesures et balises ministérielles amènerait un principe d'équité et une cohérence dans les actions des régions afin de correspondre aux visées provinciales, le tout dans le respect des spécificités régionales. C'est pourquoi nous proposons les recommandations suivantes :

- **Inclure l'AQCID dans la création du plan de mise en œuvre du Plan d'action interministériel en dépendance.**
- **Établir des balises dans les moyens et actions mis en place afin d'atteindre les objectifs.**
- **Ajouter le mot "traiter" au sous-titre dans l'intention d'être plus représentatif du contenu du Plan d'action interministériel en dépendance : *Prévenir, réduire et traiter les conséquences négatives associées à la consommation de substances psychoactives et à la pratique de jeux de hasard et d'argent.***
- **Rédiger une définition des organismes communautaires en prévention et en réduction des méfaits au même titre que celle produite pour les centres de traitements<sup>14</sup>.**
- **Définir les termes suivants : collaborateur, partenaire, entente de services, entente de collaboration, outils d'évaluation spécialisés, formalisation des liens entre les partenaires des réseaux territoriaux de services, rôles et responsabilités des différents acteurs (organisations publiques, communautaires et privées ainsi que d'autres partenaires) dans le travail de collaboration.**

En terminant, l'AQCID souhaite remercier le Ministère de la Santé et des services sociaux pour cette invitation à la consultation dans le cadre de la mise en place du Plan d'action interministériel en dépendance 2017-2027.

L'Association réitère son engagement à collaborer avec l'ensemble des partenaires dans l'offre de services en dépendance au Québec. Soyez assuré que l'AQCID appuiera la mise en œuvre du Plan d'action et de participer activement aux différentes actions de suivi tout au long de son application.

13 Page 2 – 6e paragraphe.

14 Page 42 – 4e paragraphe.



Action Toxicomanie Bois-Francs - Actions Dépendances - Andy's House Treatment Centre – L'Arc-en-ciel, prévention des dépendances – L'Arrimage – L'Aube de la Paix 1993 Inc. - Aux Trois Mâts - Carrefour de l'Espoir - Carrefour le Point tournant - Carrefour Unité - Cellule Jeunes et familles de Brome-Missisquoi - Centre Accalmie - Centre Adrienne-Roy Shawinigan Inc. - Centre Booth - L'Ancrage - Centre CASA (1997) - Centre communautaire d'intervention en dépendance Le Tremplin - Centre Corps âme et esprit - Centre d'entraide Aux rayons du Soleil - Centre d'Hébergement Rayon du Soleil Inc. - Centre d'intervention Le Rond point - Centre de traitement des dépendances Le Rucher - Centre Domrémy des Appalaches - Centre l'Étape du bassin de Maskinongé - Centre NuHab - Centre sur l'Autre Rive - Cumulus - Projet de prévention des toxicomanies - déclic action - Pavillon La Maisonnée (Paulette Guinois) - déclic Action - Pavillon Un foyer pour toi - Défis-Jeunesse Sept-Îles - Dianova Canada Inc. - Élixir ou l'Assuétude d'Ève – L'Escale Notre-Dame - GRIP Montréal -Groupe Harmonie - Havre du Fjord - La Croisée des Chemins - La Maison Carignan - La Maison d'hébergement Le Séjour - La Maison de Jonathan - La Maison du Pharillon - La Maison Jean-Lapointe - La Montée - La Relance Nicolet-Bécancour - La Sortie - La Vigile - Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix -Le Domaine de la Sobriété - Les Maisons Péladeau - Maison Raymonde-Chopin - Les Maisons Péladeau - Pavillon Pierre-Péladeau - Liberté de Choisir Inc. -Maison d'aide Villa Saint-Léonard -Maison d'entraide L'Arc-en-Ciel - Maison de Job - Maison de la Sobriété de Trois-Rivières - Maison de thérapie Victoriaville-Arthabaska - Maison de transition de la Batiscan - Maison du Soleil levant de Rouyn-Noranda - Maison Face-à-l'avenir - Maison l'Alcôve Inc. - Maison L'Exode - Pavillon Alpha - Maison L'Exode - Pavillon André-Dumont - Maison L'Exode - Pavillon Émilie-Gamelin - Maison La Margelle - Maison Lyse-Beauchamp - Maison Nouvelle Vie - Méta d'Âme - Pavillon de l'Assuétude - Saint-Guillaume - Pavillon de l'Assuétude – Shawinigan - Pavillon L'Essence Ciel - Pavillons du Nouveau Point de vue - Plein Milieu - Point de Rencontre – Portage - Prévention C.E.S.A.R. Petite-Nation - Regroupement en toxicomanie Prisme - Réhabilitation de Beauce Inc. – Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes - Résidence Le Portail - Résidences Bon Accueil - Ressource Génésis de Charlevoix - Satellite - Organisme en prévention des dépendances - Spectre de rue - Tangage des Laurentides (TDL) - Unité Domrémy de Baie-Comeau - Unité Domrémy de Clermont - Unité Domrémy de Mont-Joli - Unité Domrémy de Plessisville Inc. - Unité Domrémy de Rimouski - Unité Domrémy de Rivière-du-Loup - Unité Domrémy de Saint-Pascal - Unité Domrémy de Val d'Or Inc. - Unité Domrémy de Windsor - Unité Point de départ - Villa de la Paix - Centre de rétablissement en dépendance - Villa Ignatia Inc. - Vision d'Espoir de sobriété - Zone libre Memphrémagog

Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)

840 Raoul-Jobin, suite 203

Québec (Québec) G1N 1S7

T 418 682.0051 | F 418 682.0774

[aqcid.com](http://aqcid.com)

[facebook/aqcidependance](https://facebook.com/aqcidependance)

[@aqcidependance](https://twitter.com/aqcidependance)



**AQCID**

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DES CENTRES D'INTERVENTION  
EN DÉPENDANCE